



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES**  
**DE LA VILLE DE SAINT-TITE**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le *Règlement numéro 536-2023 modifiant le règlement numéro 259-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911 et abrogeant le règlement numéro 390-2016.*

Ce règlement entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait, donné et signé à Saint-Tite,  
ce 20 novembre 2023

Me Julie Francoeur,  
Greffière